

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• **La République de Seine-et-Marne** 4 Décembre 2023 – n°8127

> Soignolles-en-Brie. *Votre sapin de Noël.*



les Ateliers de Noël

Votre sapin de Noël

qualité extra en filet avec bûche

Vente jusqu'au dimanche 17 décembre
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00*

Soignolles en Brie
99 rue de Cordon et de Meillant

Accueil chaleureux
P sur place

à partir de 24€

EN SAVOIR PLUS
www.lesateliersdenoel.fr/vente-de-sapins

• **La République de Seine-et-Marne** 4 Décembre 2023 – n°8127

> Dimanche 10 Décembre. Sivry-Courtry. *Brocante.*

77 SIVRY-COURTRY. Marché de Noël et feu d'artifice.

41 résidence Clos du Bois
Carré. De 10h à 18h. Entrée gratuite. Restauration sur place. Tél. : 01 64 52 07 28.



BLANDY
FESTIVITÉS. C'est déjà Noël au château !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le château de Blandy-les-Tours propose au public des animations, des spectacles et des illuminations féeriques. Des festivités à découvrir gratuitement jusqu'au 7 janvier 2024.



La féerie de Noël s'est emparée du Château de Blandy. Pour la 4^e année, l'édifice se pare de mille couleurs pour les fêtes de fin d'année. Sapins et grandes décorations vous transporteront dans un autre monde.

Jusqu'au 7 janvier, spectacles, ateliers et visites du château attendent les visiteurs qui pourront notamment admirer des spectacles équestres, assister et s'essayer à la sculpture sur glace, fabriquer des décorations hivernales, ou encore participer à une chasse aux lutins. « Avant les vacances de Noël, les animations sont ouvertes le week-end, puis tous les jours pendant les vacances scolaires, sauf à la veille des fêtes », annonce le conseil départemental, propriétaire du château.

« On a privilégié spectacles et animations »
Depuis un an, les organisateurs ont préparé l'événement pour que cette quatrième édition ne ressemble à aucune autre : « On avait un marché de Noël qui avait un peu de mal à fonctionner, car la multiplication des dates rendait la période trop longue pour les artisans. Cette année, on a donc privilégié l'offre de spectacle, visites théâtralisées et animations, en proposant de nouvelles choses au public. » Et il y en a pour tous les âges, en espérant que la fréquentation sera au niveau de celles des années précédentes : « Jusqu'à maintenant, on était entre 12 000 et 18 000 personnes sur 18 dates. L'objectif est le même, c'est un des événements phares du château. »

L'édifice, bâti entre le XIII^e et la seconde moitié du XIV^e siècle, a repris vie en 2007 et propose toute l'année une programmation artistique très variée qui permet de comprendre son histoire. « Nous sommes d'ailleurs en train de changer la muséographie et remeubler le château pour immerger le visiteur dans la vie du Moyen Âge et de la Renaissance », annonce le Département.

En attendant, rendez-vous jusqu'au 7 janvier pour profiter de la magie de Noël dans l'atmosphère unique d'un château d'exception !

Depuis le 2 décembre et jusqu'au 7 janvier 2024, le château de Blandy vous attend pour fêter Noël Marie Digard

Entrée gratuite. Horaires et programmation complète sur : www.chateau-blandy.fr

7346482001 - AA

Commune de FOUJU

269, rue du Général-de-Gaulle
77390 FOUJU
fouju.mairie@orange.fr
www.fouju.fr

**Projet d'élaboration du
Plan Local d'Urbanisme
2E AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Par arrêté du 6 novembre 2023, le maire de Fouju a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme.

L'enquête se déroulera à la mairie de Fouju sise 269, rue du Général-de-Gaulle 77390 Fouju.

Durant 31 jours : du 27 novembre 2023 à 9 h 00 au 27 décembre 2023 à 12 h 00.

Aux jours et heures habituels d'ouvertures.

Par la décision n°E23000093/77 par laquelle le président du Tribunal administratif de Melun en date du 20 octobre 2023, M. Jean-Luc BOISGONTIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Mme Brigitte BOURDONCLE est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

M. Jean-Luc BOISGONTIER vous recevra en main les :

- lundi 27 novembre 2023 de 17 h 30 à 19 h 00,

- samedi 9 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,

- lundi 11 décembre 2023 de 17 h 00 à 19 h 00,

- samedi 23 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,

- mercredi 27 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit en mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique :

Mairie de Fouju, 269, rue du Général-de-Gaulle, 77390 Fouju et à l'adresse mail suivante :

enqueteepublique77195@orange.fr

Le dossier d'enquête publique est également accessible sur le site internet de la commune.

Aux termes de cette enquête publique, le conseil municipal de la commune de Fouju approuvera les nouvelles dispositions du P.L.U. À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport du commissaire enquêteur à la mairie et sur le site internet de la commune.



> Fontaine-le-Port. Handicap. Cette maman enseigne la langue des signes pour sa fille et réalise un podcast de sensibilisation.

📍 FONTAINE-LE-PORT

HANDICAP. Cette maman enseigne la langue des signes pour sa fille et réalise un podcast de sensibilisation

Domiciliée à Fontaine-le-Port, la maman d'une petite fille handicapée enseigne le langage des signes à l'école et réalise des audios de sensibilisation.

Marguerite Fouletier habite de Fontaine-le-Port depuis des années. Elle est maman d'une petite fille de quatre ans, atteinte d'un retard de développement qui l'empêche de parler. « J'ai découvert le problème du handicap à l'école et je me suis rendu compte que dans toute la société, y a beaucoup de travail », explique celle qui s'intéresse à l'insertion des personnes handicapées et souhaite sensibiliser la société pour apprendre à vivre ensemble.

Langue des signes

Avec l'aide des autres parents de l'école maternelle où est scolarisée sa fille, elle apprend certains gestes de base de la langue des signes aux autres élèves. Tous y participent afin de

mieux intégrer l'enfant dans la vie scolaire ainsi qu'à domicile.

« Les difficultés pour l'enfant comme pour les parents sont souvent oubliés de tous, poursuit Marguerite Fouletier. Pour obtenir une aide, il y a beaucoup d'administratif à gérer, c'est vraiment comme un emploi supplémentaire ».

Le vendredi 1^{er} décembre, dans la salle Pasteur de Fontaine-le-Port, Marguerite Fouletier a proposé lors d'une soirée à thème avec le café associatif Le BarBeau, une initiation à la langue des signes pendant près de deux heures. Beaucoup de personnes sont venues découvrir ce moyen de communication qui permet de s'ouvrir avec des individus n'ayant pas la capacité de parler.

Podcast

Marguerite Fouletier réalise aussi un podcast nommé "parler quand même", diffusé sur un média coopératif et citoyen (lemoment.org) retrouvable en ligne. Elle raconte dans ces audios comment communiquer



Cette maman de Fontaine-le-Port réalise des audios pour sensibiliser le public au handicap photo transmise à RSM77

dévient une personne non-verbale. Actuellement, trois épisodes sont disponibles sur

Internet. « À l'occasion de la semaine européenne de l'em-

ploi des personnes en situation de handicap, la sécurité sociale a fait une demand

pour réaliser un documentaire sur le handicap. On a proposé une idée et on a gagné cet appel d'offre », se réjouit la maman.

Réalisatrice et monteuse de films, Marguerite Fouletier a eu l'occasion, avec sa société de Samoï-sur-Seine, Les Beaux yeux, de réaliser avec son collègue Romain Rabier un podcast pour retracer la discrimination du handicap en entreprise nommé *Au Boulot !*.

Nous découvrons au fil des épisodes, le quotidien d'une personne discriminée par son handicap, aussi bien lors de l'embauche que dans la vie de tous les jours. Pour le moment, trois épisodes ont été diffusés et écoutables sur "vivre.fm.com", les trois autres épisodes seront bientôt diffusés.

« Tout le monde est concerné par le handicap et tout le monde peut agir pour l'inclusion des personnes handicapées en étant le moins discriminant possible », termine la jeune femme.

> Annonces judiciaires et légales.

7349199401 - AA

Commune du CHÂTELET-EN-BRIE Révision du site patrimonial remarquable valant Élaboration d'un PVAP Définition des modalités de concertation avec la population AVIS

Par délibération en date du 29 septembre 2023, le conseil municipal de la commune du Châtelet-en-Brie (La) a prescrit la révision du site patrimonial remarquable (SPR) (ex. ZPPAUP) valant élaboration d'un Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) et défini les modalités de concertation suivantes avec la population :

- réunion publique d'information et de débat sur les objectifs de la révision du SPR portant création d'un PVAP en phase diagnostic,
- registre d'observation et mise à disposition de documents écrits ou graphiques en mairie et sur le site internet,
- réunion publique d'information et de débat sur l'ensemble du projet de PVAP avant son arrêt,
- registre et dossier de présentation tenus à la disposition du public après la seconde réunion publique.

Cette délibération peut être consultée au siège de la collectivité : place de l'Hôtel de Ville, 77820 Le Châtelet-en-Brie et sur le site internet de la ville : <http://chatelet-en-brie.fr/>

7349827001 - AA

CHAMPEAUX 77720 Révision du P.L.U. et définition des modalités de concertation avec la population AVIS

Par délibération en date du 14 novembre 2023, le conseil municipal de Champeaux, 77720 a prescrit la révision d'un Plan Local d'Urbanisme et défini les modalités de concertation suivantes avec la population : Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme - Définition des objectifs communaux et des modalités d'association et de concertation dans le cadre de la procédure. Cette délibération peut être consultée au siège de la collectivité de mairie de Champeaux - 5, place du Cloître, 77720 Champeaux ainsi que sur le site <https://www.champeaux77.fr>

